



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE BOURBON **28 mai 2013**

Monsieur Jacques de CHATEAUVIEUX, Président du Conseil d'Administration

Bonjour Mesdames et Messieurs. Je vous remercie d'être venus aujourd'hui pour assister à l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire. Je remercie également celles et ceux qui nous suivent à travers le web. Avant l'ouverture de cette assemblée, je demande à M. Gaël BODENES de bien vouloir faire la présentation sur la sécurité relative à notre réunion.

Monsieur Gaël BODENES, Directeur Général délégué Opérations

Mesdames et Messieurs bonjour, vous voyez le plan de la salle. Aucun exercice de sécurité n'étant prévu pour cet après-midi, si la sonnerie se déclenche ce sera réel. Il faudra donc évacuer la salle. Derrière vous se trouvent deux sorties de sécurité et une sur votre droite. Nous sommes situés au sous-sol, il faudra remonter au rez-de-chaussée et se retrouver en dehors du bâtiment. Je vous remercie.

Monsieur Jacques de CHATEAUVIEUX, Président du Conseil d'Administration

Je prends à présent la présidence de cette assemblée en ma qualité de Président du Conseil d'Administration. J'ai le plaisir de vous annoncer la présence des administrateurs suivants. Henri DE CHATEAUVIEUX, Guy DUPONT, Beaudoin MONOYEUR, Christian MUNIER, Agnès PANIER-RUNACHER. Autour de moi se trouve le Directeur général de Bourbon, M. Christian LEFEVRE ainsi que les 2 directeurs généraux délégués, Messieurs Gaël BODENES et Laurent RENARD. Je profite de cette occasion pour accueillir un des fondateurs de Bourbon en décembre 1948, et qui fut présent au conseil d'administration pendant de nombreuses années, M. Joseph DE CHATEAUVIEUX dans sa 99^{ème} année. Je vous remercie d'être présents aujourd'hui.

Je rappelle que l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire se compose de tout actionnaire, quel que soit le nombre de titre qu'il possède, participant personnellement ou par mandataire à l'assemblée, sur justification de son identité et de la propriété de ses titres, sous la forme d'une inscription nominative, ou d'un enregistrement comptable de ses titres dans les comptes au porteur, au plus tard le troisième jour ouvré dans l'assemblée ou le 23 mai 2013 à zéro heure. Celle-ci est constatée par une attestation de participation délivrée par ce dernier en annexe au formulaire de vote à distance, ou de procuration, ou à la demande de la carte d'admission.

L'actionnaire ayant déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé sa carte d'admission ou une attestation, ne peut plus choisir un autre mode de participation à l'assemblée. La présente assemblée a fait l'objet d'un avis de réunion valant avis de convocation publiée dans le ballot du 22 avril 2013, aucun actionnaire n'a demandé d'inscription à l'ordre du jour des résolutions autres que celles présentées par votre Conseil.

Dans cet avis publié au journal des annonces légales, les annonces de la scène du 7 mai 2013, et d'une convocation adressée aux actionnaires titulaires d'actions nominatives. Un exemplaire des publications et des lettres ci-dessus mentionnées ainsi que les documents réglementaires se trouvent sur le bureau. Je vous informe que les documents dont la communication aux actionnaires est prévue par la loi, ont été tenus à leur disposition ou adressés dans les délais légaux. Vous trouverez également le projet des résolutions soumis à vos approbations tant à titre ordinaire qu'extraordinaire et qui se situe dans les pages 186 à 192 du document de référence qui est en votre possession.

Conformément aux articles L285-96 et 98 du code de commerce, je constate au vu de la feuille de présence que le quorum requit pour la validité des délibérations de l'assemblée, soit un quart des actions ayant le droit de vote pour la partie extraordinaire et un cinquième pour la partie ordinaire, est atteint. Je rappelle que le nombre d'actions composant le capital est de 67 781 535, et de 2 709 044 concernant l'auto contrôle.

Le nombre total d'actions ayant le droit de vote s'élève à 65 072 491, et le quorum à atteindre de 25 %, représente 12 268 123. Nous procédons à la constitution du bureau de l'assemblée.

Formellement au statut de la société ainsi qu'aux dispositions légales et réglementaires, j'appelle pour remplir les fonctions de scrutateur, Caroline DE CHATEAUVIEUX, JACCAR HOLDING en qualité de représentant de la société, et Henri DE CHATEAUVIEUX comme représentant de la société MACHINVEST International. Ils sont aujourd'hui les représentants des 2 plus importants actionnaires présents dans la salle et acceptent cette fonction. Les fonctions de secrétaire sont attribuées à M. Laurent RENARD. Je vous rends compte de l'utilisation des sommes rendues disponibles par la suppression du cocktail à l'assemblée, ainsi que des actions mises en place pour répondre à des questions concernant celle de l'an dernier.

L'argent a été utilisé pour une association qui œuvre pour la lutte contre le sida en Afrique ainsi qu'au sauvetage en mer au travers la SNSM. Votre demande concernant la non-publication de la lettre aux actionnaires a été traitée, ainsi que votre souhait d'un numéro vert à leur disposition, qui est désormais existant.

Nous aborderons les résultats financiers ainsi que les faits marquants de l'exercice 2012 de Bourbon, puis les commissaires aux comptes commenteront leur rapport. Nous répondrons à vos questions et Laurent RENARD procédera aux votes des résolutions. Je demande à l'assemblée de me dispenser de donner la lecture intégrale du rapport de gestion dont les actionnaires ont pu prendre connaissance avant la réunion et qui se trouve pages 15 à 69 du document de référence. Je donne la parole à Laurent RENARD.

Monsieur Laurent RENARD, Directeur Général délégué Finance et Administration

Bonjour Mesdames et Messieurs. En 2012 les résultats de votre société sont en nette progression. Le chiffre d'affaires augmente de 17,7 % à 1 186 900 000. Le résultat opérationnel est en hausse de 89,4 % à 161 600 000. Le résultat net du groupe atteint 41 900 000 contre 6 800 000 l'année précédente. Une rentabilité en forte hausse qui se justifie par notre capacité à augmenter les tarifs journaliers. Cette génération de chiffre d'affaires complémentaire vient impacter positivement la génération d'EBITDA qui augmente de 89 %. Tout ceci se traduit par une rentabilité qui est mesurée par le ratio EBITDA sur les capitaux moyens engagés en nette amélioration à 14,7 % contre 11,5 % l'année précédente. Ces résultats ont été obtenus dans un environnement porteur, avec un prix du baril qui s'est maintenu aux alentours de 110 dollars, et des investissements pétroliers qui continuent à apporter une forte demande dans notre secteur d'activité. De plus, le taux de change entre l'euro et le dollar est plus favorable que l'an passé.

Votre société a augmenté progressivement ses tarifs journaliers de facturation tout en maintenant des taux d'utilisation élevés. Au cours de ces 10 dernières années elle est devenue un acteur mondial. Nous opérons au travers de 27 filiales opérationnelles dans le monde où nous employons plus de 10 300 collaborateurs de 87 nationalités. C'est grâce à ces personnes que la croissance est possible. Le Conseil d'Administration vous propose de distribuer un dividende inchangé à 82 centimes d'euros par action, soit un rendement de 3,6 %. En mars 2013, votre société a annoncé un plan de transformation « Transforming for beyond » comprenant 4 volets : Les volets clients, collaborateurs, opérations présentés par Christian LEFEVRE ; enfin le volet financier va permettre la réduction de l'endettement de Bourbon par la vente de 2,5 milliards de dollars de navires. Le maintien intégral de la flotte innovante, appréciée des clients par la prise en location « coque nue » pour 10 ans de ces bateaux et enfin une grande flexibilité financière pour le plan de croissance et de création des valeurs, au-delà de 2015. Ce plan de transformation va modifier 2 des 5 objectifs que nous vous avons présentés en juin 2010, au moment du lancement de BOURBON 2015.

Les 2 objectifs changés sont d'une part le ratio EBITDA sur le chiffre d'affaires qui est à 30 % et le ratio sur les capitaux moyens engagés qui atteint désormais 24 %.

Les 3 autres objectifs concernent la progression du chiffre d'affaires de 17 %, le taux de disponibilité de 95 % et l'indice des coûts opérationnels à taux constant en 2015 de moins 4 % restant inchangés. En conclusion, les perspectives de votre société sont bien orientées. La mise en œuvre des navires commandés se réalise dans un contexte favorable, le marché des services maritimes est soutenu par les investissements offshore des compagnies pétrolières. Notre flotte « Premium » bénéficie de taux moyens d'utilisation et journalier en progression et nous nous focalisons sur l'efficacité opérationnelle et la maîtrise des coûts. Notre politique « Asset Smart », propriétaire lorsque l'on innove, locataire

lorsque l'on réussit, conduit à une forte réduction de l'endettement, accompagne la mise en œuvre du plan d'investissement Beaumont 2015 et permet une revalorisation de l'action ainsi qu'une progression du rendement. Je vous remercie et laisse la parole à Gaël BODENES qui vous présente nos opérations.

Monsieur Gaël BODENES, Directeur Général délégué Opérations

L'année 2011 avait été une année de reprise ; 2012 a été marquée par le renforcement de l'activité et la hausse des tarifs journaliers. Nous sommes définitivement concentrés sur la livraison du plan BOURBON 2015 ainsi que l'excellence opérationnelle. Grâce à une maîtrise des opérations, nous avons repoussé nos frontières, développé de nouveaux pays et gagné de nouveaux clients. Vous êtes actionnaires, je vous remercie de votre confiance. 2012 est une année de croissance maîtrisée dans un marché porteur, Bourbon compte plus de 10 000 employés et plus de 1 000 collaborateurs nous ont rejoints sur l'année 2012, ce qui représente 3 personnes par jour y compris le week-end. C'est également une flotte moderne et fiable. Nous avons pris livraison des derniers AHTS de nouvelle génération en offshore continental, 6 Bourbons liberty 300 mais c'est surtout la livraison de 33 navires, soit 1 navire tous les 11 jours. Le marché est en croissance, nous avons de solides clients qui investissent. En offshore continental, nos Bourbons liberty remportent un grand succès, beaucoup de PSV ont été livrés sur le segment offshore continental mais nous avons été très peu affectés. Cette maîtrise opérationnelle nous a permis de tenir nos promesses en termes de sécurité. Nous avons travaillé 42 millions d'heures en 2012, atteint un taux de 0,69 incident par millions d'heures travaillées. Ces résultats sont parmi les meilleurs de l'industrie, et nous nous sommes fixés pour 2013 un objectif ambitieux à 0,67 incident. Nos collaborateurs sont au centre de notre organisation, nous avons investi plus d'un million d'euros en formation ce qui représente environ 100 000 heures sur l'année 2012. Bourbon se traduit par des femmes et des hommes engagés, professionnels, partout dans le monde, plus de 85 nationalités, en Europe, Afrique, Asie et Amérique. Nous opérons aujourd'hui plus de 450 navires, notre flotte a 6 ans de moyenne d'âge qui est une des plus jeunes du marché. Le taux de disponibilité technique pour 2012 est en progression de plus d'un point soit 94,3 %, et dans tous les segments, en offshore profond, continental et surtout parmi les « Crewboat » où nous concentrons nos efforts. Le taux de disponibilité a progressé de plus de 2 points à 93,7 %.

La disponibilité technique est la durée pendant laquelle le navire est opérationnel et apte à fournir son service aux clients.

Une photo illustre les arrêts techniques programmés, ce sont deux remorqueurs d'assistance de terminaux qui sont en maintenance en Côte d'Ivoire à Abidjan. Ce sont des clients qui nous accordent leur confiance. Son nombre dans les 10 dernières années est en hausse. En 2002, 3 clients représentaient plus de 70 % de notre chiffre d'affaires. Dix ans plus tard ce sont 10 clients qui représentent moins de 60 % de ce chiffre. Nous avons réduit notre exposition afin de manager notre risque. L'autre point concerne la diversité de ces clients, nous travaillons dorénavant pour les majors, les compagnies internationales et nationales, les indépendants mais aussi les entrepreneurs.

Nous avons développé de nouveaux territoires et gagné de nouveaux clients. Nous avons travaillé en Angleterre, au Congo, en Guinée équatoriale. Sur le segment offshore profond il est question de la Guyane française où nous avons 2 PSV de taille moyenne en opération pour Shell. L'Angola, le Mozambique, l'Afrique de l'Est où nous travaillons pour la société Eni, l'Égypte, l'Irlande. Nous accompagnons actuellement la campagne d'exploration d'EXXON en mer d'Irlande.

En offshore continental nous travaillons en Côte d'Ivoire pour le compte de la société CNR mais nous avons aussi gagné de nouveaux contrats aux États arabes unis pour la société ESNAAD. Mais également en Australie sur le champ de Gorgone opéré par CHEVRON.

Apparaissent aussi en bas du slide les logos des nouvelles compagnies, la société chinoise CCNOC, la Malaisienne SAPOURACLOUGH, PTTEP en Thaïlande, BURULUS en Égypte, PEARL en Malaisie. Deux photos démontrant le Bourbon Topaz et Bourbon Clear en opération en mer d'Irlande en offshore profond, pour le compte de la société EXXON. Un contrat a été signé pour suivre leur exploration jusqu'en septembre 2013 où 4 de nos navires vont les accompagner pendant cette campagne.

Deux PSV de taille moyenne sont en opération pour ENI en Mozambique, en Afrique de l'Est.

C'est une maîtrise reconnue aussi en offshore continental, le Bourbon liberty 303 en opération au Cathare. Au vu de cette photo vous comprenez la densité des champs dans lesquels nous opérons, et pourquoi nos clients demandent des navires modernes, fiables, à forte manœuvrabilité et avec un système de positionnement dynamique.

En bas et à gauche, le 1^{er} Bourbon liberty 300, nouvelle génération de AHTS de 85 tonnes en offshore continental, le Bourbon Gomen, qui réalise sa première manœuvre de relevage d'ancre en Thaïlande en faveur de la société PTTEP.

En bas à droite, le Bourbon liberty 111, un PSV œuvrant en offshore continental dans la mer des Caraïbes. Ces navires ont un réel succès dans cette zone car la mer est hachée et avec d'importants courants. Leur tenue en position, grâce à leur grande manœuvrabilité et au positionnement dynamique, est très appréciée et ils ont un fort avantage compétitif.

Les navires « Crewboat » sortent de la zone Ouest Afrique. En haut à gauche, le Bourbon Shamal, le dernier FSIV livré par le chantier SEAS au Vietnam, qui est en transit pour aller prendre son contrat dans la mer des Caraïbes à Trinidad pour la société BRITISH GAS. C'est le surfeur 1946 qui opère dorénavant au Myanmar pour le compte de la société Total.

C'est une maîtrise opérationnelle pour l'activité Subsea qui confirme le succès de notre nouvelle génération de MPSV, les Bourbons Evolution, le Bourbon Evolution 803 travaille en Malaisie pour le client final, la société EXXON et qui prépare la pose d'un jumper.

En haut à droite, le Southern Ocean en Indonésie, en mer de Timor sur lequel nous sommes en train de déployer un ombilical, et sur le Bourbon Périidot en Guinée équatoriale sur la photo située en bas.

En conclusion, nous sommes concentrés sur la livraison du plan BOURBON 2015 et nous nous préparons à la croissance du futur. Dans un marché solide nous avons repoussé nos frontières, gagné de nouveaux clients et développé de nouveaux territoires. Je vous remercie et je donne la parole à Christian qui présente notre rapport sociétal et va vous parler du futur.

Monsieur Christian LEFEVRE, Directeur Général

BOURBON réalise 95 % de son chiffre d'affaires à l'international dont 60 % en Afrique, sur les côtes de l'Ouest. Ces pays sont en développement et ont pleinement besoin du soutien des acteurs de la vie économique. BOURBON est engagé dans cette dynamique. Faisons le point sur nos ressources humaines à travers le monde, puis nous verrons notre performance carbone afin d'obtenir des réductions de consommation de carburant ainsi que de rejet de gaz carbonique. Un point concernant la structure de l'entreprise pour dynamiser et accompagner sa croissance.

BOURBON a fait de son ancrage local un facteur clé de succès. Vous voyez que dans les zones asiatiques et de l'Amérique Centrale, 83 % de nos équipes sont recrutées, entraînées et formées sur place. En Afrique nous atteignons 57 % et avons décidé pour cette raison de focaliser une importante partie de nos efforts de formation sur ce pays.

BOURBON investit dans cette formation des équipages locaux. 81 % de nos navires « Crewboats » sont opérés par des équipages nigériens.

Le développement est présent au Cameroun et au Congo car nous sommes au-delà des 50 % et nous débutons la formation pour le Gabon. Nous avons également breveté des officiers en Angola principalement ; 22 officiers ont suivi des cours de la marine marchande en Afrique du Sud, ainsi qu'au Congo où des officiers sont en formation à l'école de la marine marchande française.

Ces navires sont propulsés par des moteurs diesel et nous nous devons de mesurer la consommation de gasoil, les rejets en gaz carbonique. Nous avons diminué de 5 % cette émission de gaz rapporté à la production de l'entreprise c'est-à-dire au chiffre d'affaires. C'est une mesure à périmètre constant. Comment BOURBON sensibilise ses équipes au quotidien ? Nous avons décidé de mettre en place un réseau de correspondants RSE, avec le lancement d'une enquête auprès des collaborateurs du groupe qui a donné des résultats positifs. Des initiatives locales ont été proposées, déjà existantes mais inconnues du groupe et 100 personnes environ sont volontaires pour s'investir, et développer des actions de l'ensemble des filiales du groupe. Elles ont été identifiées et nommées.

Le deuxième rapport du développement durable de BOURBON sera bientôt disponible sur le site en français et anglais. Vous retrouverez l'ensemble des éléments dont nous venons de parler avec plus de détails et toutes les correspondances avec la loi Grenelle 2. Nous avons lancé le processus et nos données RSE seront vérifiées en 2013 par nos commissaires au compte. Pour partager avec vous la

réalité du quotidien, nous avons choisi de vous présenter 3 actions accomplies dans le groupe. Tout d'abord avec la collaboration d'une ONG, un soutien à l'école familiale agricole (EFA) au Cameroun où 30 stagiaires et 47 inscrits pour l'année 2013, sont formés aux techniques agricoles maraîchères. Avec l'association Gabriel au Congo, nous avons lancé une opération de sensibilisation à la prévention du sida. Ceci a été réalisé avec nos collaborateurs et leur famille qui seront les ambassadeurs de cette prévention dans leur village ou leur ville. Cette action sera dupliquée au Gabon et au Cameroun en 2013. Et enfin nous avons signé la charte de la diversité. C'est un engagement pour favoriser le pluralisme au sein du groupe, lutter contre toutes formes de discrimination, le respect de la dignité humaine et l'égalité des chances pour tous.

Ceci est une photo d'un équipage pluriculturel asiatique de l'un de nos gros navires Subsea. BOURBON est engagé par des actions concrètes et quotidiennes. Nous sommes organisés afin que la base de l'entreprise soit partie prenante de la démarche RSE et vous pouvez être fier de son rayonnement dans les pays où nous opérons.

Nous abordons maintenant les perspectives du groupe et notamment nos futurs développements. BOURBON opère dans un marché porteur, la demande de navires va continuer à croître. Nous allons pouvoir engager notre plan d'investissement complémentaire et nous avons entrepris la transformation de BOURBON afin qu'il soit plus efficace, au service de ses clients et financièrement plus fort. Tout cela associé à la croissance représente un important potentiel de création de valeurs. Le critère fondamental est le prix du baril qui est stable depuis 2 ans, supérieur à 100 dollars et propice aux investissements des compagnies pétrolières. Ces derniers sont supérieurs à 10 % annuels sur les 4 prochaines années.

Sur le driver principal de la demande aux navires qui est le nombre d'appareils de forage en service, qui va augmenter en offshore profond. 95 de ces appareils sont en cours de construction et constituent un record dans l'histoire. Ils représentent environ un tiers de la flotte. 88 jacks-up en offshore continental sont en construction, ce sont des plates-formes posées sur le fond, à gauche sur la photo. Ce chiffre est un record dans l'industrie. Chaque appareil de forage nécessite l'assistance de 2, 3 ou 4 navires offshore, « supply vessel » ou « Crewboat » pour fonctionner.

Voyons les 2 autres drivers de notre industrie. Tout d'abord les unités de production flottante correspondent aux fameuses FPSO dont 119 unités sont en construction. Il y a également les dépenses Subsea dont l'activité est en fonction du nombre de puits sous-marins installés par les pétroliers. Sur cette courbe les dépenses sont en forte croissance pour les 4 prochaines années. Une décision stratégique a été étudiée en parallèle. BOURBON standardise sa flotte avec des équipements communs. Vous pouvez observer que les 432 navires composent 15 séries dont pour exemple celle des Bourbons liberty 200. Nous avons construit et mis en service 54 navires identiques. La série des surfeurs 1800 pour les « Crewboat » où 142 navires sont aussi en activité sur les côtes. Tous ces bateaux ont un organe commun de propulsion qui nous permet d'avoir une maintenance optimisée en jouant sur l'effet de série.

510 moteurs identiques sont en service pour les « Crewboat ». Nous devons acheter des moteurs de réserve dans l'éventualité d'une opération de maintenance importante afin que nous puissions le remplacer par un neuf et reconditionner l'autre en usine. La règle est la même les moteurs de 1 235 kW qui sont en service sur plusieurs séries de navires liberty, mais également des « Crewboat » et des bateaux Subsea. La présence de 289 groupes électrogènes identiques sont en fonction dans le groupe. Les résultats commencent à se faire ressentir, nos coûts sont moins élevés et concernent également les achats.

Dans ce contexte favorable nous avons décidé d'engager notre complément de plan d'investissement, qui s'élève à 500 millions d'euros soit 40 nouveaux navires, une extension des flottes Subsea et Marine de service dans les 3 segments. Les livraisons seront échelonnées entre 2014 et 2015. Tout cela portera la flotte à plus de 550 navires au terme des constructions.

Au sujet du plan « Transforming for beyond », un volet est à destination des clients pour leur fournir plus de transparence et de détails sur nos opérations, afin qu'ils aient une confiance plus élargie dans la qualité du service que leur sera offert.

Ensuite nous améliorons la compétence de nos collaborateurs et des équipes ainsi que leur engagement. Une étude vient d'être établie sur ces 10 000 collaborateurs dont un retour de 6 000 réponses. Un volet concerne l'existence d'un plan de déficit opérationnel et de maîtrise d'écoute, et enfin le volet financier que Laurent RENARD a développé, qui nous permet d'être les locataires d'un

tiers de notre flotte, de « supply vessel », tandis que les 2 tiers demeureront en propriété. Le client ne trouvera aucun changement dans la qualité de notre service.

Aujourd'hui ce projet est concrétisé puisque BOURBON a signé un accord avec ICBC FINANCIAL LEASE qui est une compagnie chinoise, pour la vente de 1,5 milliard de dollars de navires soit 51 bateaux dont 24 sont en très récente opération et 27 en construction et livrés dans un délai de 14 mois. Leur prix correspond à la valeur du marché, ils sont en location pour 10 ans avec Bourbon à un taux de loyer fixe annuel de 10,6 % de leur prix de vente.

Dans ce cas ces navires sont définis par Bourbon où l'engineering ainsi que la construction ont été supervisés par nos soins. Nous avons la gestion des équipages, de la maintenance, nous sommes détenteurs des contrats d'affrètement et nous conservons la relation client.

Pour conclure, nos perspectives sont robustes, nous évoluons dans un marché qui est favorable et les investissements dans le secteur pétrolier sont soutenus par la stabilité du baril. Un marché de navires offshore en amélioration pour l'année 2013 car la demande est en croissance, et associée à une diminution du nombre de navires sortant des chantiers excepté sur le créneau des gros PSV de type mer du Nord, marché sur lequel nous sommes peu exposés car nous n'avons plus de navires en construction dans ce domaine. La plupart de nos bateaux se trouvent sur des contrats à terme.

En regard de ce plan la croissance est rentable au vu d'une diminution de la dette et représente pour Bourbon un important potentiel de création de valeurs. Je vous remercie pour votre attention et donne la parole au Président.

Monsieur Jacques de CHATEAUVIEUX, Président du Conseil d'Administration

Je dois vous exposer ce que l'on nomme le rapport du Président qui consiste à restituer les actions que nous menons au sein du Conseil d'Administration. Celui-ci se compose de 9 membres dont 7 hommes, 2 femmes, et 4 administrateurs indépendants. Nous nous sommes réunis 4 fois en réunion de conseil avec un taux de participation de 82 % et nous avons chaque année une journée stratégique où le taux atteint les 100 %.

Nous possédons 2 comités, celui d'audit réunit 3 fois avec un taux d'assistance de 89 %, et celui des nominations des rémunérations et de la gouvernance qui s'est réuni 2 fois avec un taux de participation de 100 %.

Une des caractéristiques du fonctionnement du Conseil d'Administration est la proximité existante qui se trouve renforcée par les membres du Conseil et ceux du comité exécutif.

Le conseil a étudié la stratégie afin que les conditions de poursuite du plan BOURBON 2015 soient réunies, et pour préparer dès à présent le plan futur au-delà de cette date. Dans les propositions qui ont été faites aujourd'hui, 2 mandats sont à renouveler, celui de LAN VO THI HUYEN et le mien. Nous vous proposons la nomination pour une durée de 3 ans d'un nouveau membre en la personne de Christian LEFEVRE qui est Directeur Général de BOURBON.

Il me revient de vous rendre compte de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux. Celle-ci comprend une partie fixe et une variable. Le montant de la première partie a été réévalué en 2012. La part variable est attribuée suivant 5 critères dont 4 quantitatifs, la sécurité, la rentabilité des capitaux engagés, les résultats nets du groupe et le taux de disponibilité de la flotte. Chacun de ces critères comptant pour 20 %. Pour finir un critère qualitatif au pourcentage identique, qui est l'opinion du Conseil. Ce sont les principaux éléments du rapport du Président au titre du fonctionnement du Conseil d'Administration.

Je profite de cette occasion pour vous donner un regard différent de celui du comité exécutif concernant la direction de la société.

BOURBON a su au cours des 10 dernières années constituer un socle très fort, un dépôt commun, notre héritage en devenant l'acteur leader sur les services maritimes à l'offshore pétrolier. Ceci a été concrétisé avec la perspective de la satisfaction client, en mettant la sécurité au cœur de notre organisation, vous avez pu noter l'amélioration des performances au cours des dernières années, en unissant la relation client et BOURBON dans une totale transparence en leur fournissant l'accès par le biais du web, à nos données internes. Nous nous assurons aussi que l'innovation qui fut un facteur de notre croissance par rapport à celle de nos concurrents, s'accompagne et soit au service de l'efficacité opérationnelle ainsi que de la maîtrise des coûts. Il en résulte une stratégie de construction des navires en série et une l'exploitation des centres de maintenance répartis à travers le monde, de

manière à garantir un taux de disponibilité élevé. Dans cette industrie qui compte un grand nombre d'acteurs, BOURBON est le seul à publier son taux de disponibilité et son objectif.

Nous avons investi plus de 4 milliards et demi d'euros au cours des dernières années dans la construction de navires. Après avoir épuisé la vente de tous les actifs qui n'étaient pas ceux sur lesquels nous désirions focaliser notre stratégie, nous avons eu recours à l'endettement. Aujourd'hui notre politique est différente sur le plan financier car nous pouvons être propriétaire des actifs lorsqu'ils contiennent une innovation que l'on estime déterminante pour le client mais risquée pour le financier. Lorsque ceux-ci ont fait leur preuve, les louer est une option envisageable. Dès lors que nous sommes devenus le prestataire de services maritimes leader mondial pour les clients, il est aisé de trouver des personnes pour acheter les navires ou les louer sur une durée importante.

Nous avons souhaité le faire dès à présent pour avoir dès 2013 les conditions d'une réflexion stratégique pour le BOURBON 2015. Nous pourrions parler à la prochaine assemblée générale de nos perspectives de croissance avec l'acquis du travail des personnes qui œuvrent chaque jour pour notre société mais aussi avec la disparition de notre endettement.

Vous pouvez observer sur ce schéma que notre société génère de la trésorerie. Ce cash provient principalement de l'exploitation de nos navires. Sur la période 2010/2012, 1 milliard d'euros de cash a été produit. Les intérêts, impôts et dividendes déduits, le résultat net est celui qui est généré pour l'activité, soit 552 millions sur lesquels nous avons investi et financé la variation du besoin en fonds de roulement à hauteur de 1 milliard 4. Comment avons-nous fait ces 3 dernières années ? Des actifs ont été cédés pour la somme de 500 millions et nos dettes ont augmenté de 300 millions. Cette session d'actifs a eu lieu en juin 2010 lors de la vente totale de la flotte de la division transport de vrac avec un marché en expansion. Depuis celui-ci s'est effondré. Cette stratégie utilisait l'argent qui résultait de notre travail et celui que l'on avait obtenu de la vente des actifs qui ne figuraient pas au centre de notre opération, d'où un accroissement de nos dettes.

Nous totalisons aujourd'hui les navires qui sont en opération, en commande et en prévision pour un montant de 273 « supply vessel » et 306 « crewboat » soit 579 bateaux. L'opération d'« Asset Smart » de « Transforming for beyond », concernera 85 navires environ pour 2 milliards et demi de dollars. Compte tenu de celle-ci les dettes du bilan de BOURBON auront fortement diminué ou quasiment disparues. En conséquence BOURBON restera propriétaire de 500 navires dont 188 pour les AHTS, PSV et les IMR, 100 % Bourbon, et les 306 « crewboat » demeureront notre propriété. Dans l'éventualité où le marché valorise 85 navires pour 2 milliards d'euros et si BOURBON n'a plus de dettes, comment se fait-il que ce potentiel de navires dont nous sommes propriétaires, et plus de remboursement à effectuer, affiche en bourse un milliard et demi.

Pour les années 2013 à 2015 nous générerons du cash en exploitant nos navires, dont une part importante sera cédée, nous paierons moins d'intérêts, des dividendes plus élevés et il nous restera un cash net de l'activité qui permettra un désendettement massif de Bourbon, tout en finançant le plan d'investissement prévu dans le cadre BOURBON 2015 et la part des navires qui ne sera pas cédée. Il en résulte un changement considérable dans la structure du financement de notre croissance et dans celle de notre bilan. Ceci est clairement visible lorsque l'on examine la composition des capitaux engagés de l'entreprise que sont les navires et les besoins en fonds de roulement et l'argent appartenant aux actionnaires plus celui emprunté auprès des banques.

L'endettement diminuera avec une possibilité d'action au-delà de 2015 qui devient considérable. En 2007 le chiffre de l'offshore représentait seulement 485 millions du total. L'EBITDA résultait de l'offshore et d'autres activités, notre capitalisation boursière s'élevait à 2 milliards et demi avec une dette nette de 250 millions.

Après LEMAN BOTHERS en 2009, le chiffre d'affaires offshore était de 910 millions, l'EBITDA en légère progression, une capitalisation boursière de 1 milliard 6. Certes la dette était en augmentation afin de financer la croissance. Pour l'année 2012 les chiffres sont ceux faisant l'approbation de l'assemblée générale de ce jour. Quels sont les objectifs de BOURBON ? Nous devons faire croître le chiffre d'affaires de 17 % par an, obtenir un EBITDA qui représentera 30 % de ce même chiffre, ainsi qu'un endettement se situant entre 500 et un milliard. Je ne serais pas surpris que nous soyons dans le niveau inférieur.

La valeur de BOURBON ne se limite pas à des considérations financières. Ce n'est pas uniquement un portefeuille de clients satisfait de nos résultats, ni des pays dans lesquels notre attitude a pour conséquence le résultat de notre développement qui prend en considération le leur.

BOURBON est avant toute chose des femmes et des hommes qui sont engagés, qui font chaque jour l'entreprise sur tous les continents, de 85 nationalités et qui sont donc l'image de BOURBON vis-à-vis des clients. Nous ne voyons jamais les bateaux de BOURBON à Marseille ni les 10 000 personnes qui travaillent pour nous. En revanche ce sont elles qui chaque jour font la force de l'entreprise, au même titre que notre flotte et la confiance de nos clients, c'est l'héritage que nous avons en commun et dont vous Mesdames et Messieurs êtes les actionnaires. Il comprend les personnes, les biens ainsi que la perspective que nous souhaitons faire naître pour BOURBON 2015 qui sera possible grâce à un changement dans la méthode de financement de notre croissance et le maintien d'une situation où chaque année un cash-flow libre sera dégagé ainsi qu'un accroissement positif. Ces 2 points sont compatibles.

Ma conviction au vu des stratégies suivies par BOURBON dans le temps va permettre une progression du rendement pour l'actionnaire et une augmentation de la valeur de la société. Dans ce contexte, votre conseil, le comité exécutif ainsi que l'ensemble des équipes de BOURBON travaillent afin de préparer l'année prochaine le BOURBON de l'après 2015. Je vous remercie de votre confiance, je m'associe avec vous pour remercier celles et ceux qui ont fait et feront ces résultats.

Je donne la parole à M. Hugues DESGRANGES du cabinet DELOITTE & Associés et Alexandre BRESSIER du cabinet EURAAUDIT CRC qui vont vous donner lecture des rapports aux commissaires aux comptes.

Monsieur Hugues DESGRANGES, cabinet DELOITTE & Associés

Nous allons vous présenter les différents rapports que nous avons émis au titre de ces assemblées générales ordinaire et extraordinaire.

Pour l'assemblée générale ordinaire, le rapport concernant les comptes annuels est consolidé, les conventions engagement réglementé, le rapport du Président du Conseil d'Administration et le contrôle interne.

Pour l'assemblée générale extraordinaire la réduction de capital au titre de la onzième résolution, l'émission d'actions et de diverses valeurs immobilières avec suppression de la loi référentielle de souscription, treizième et quatorzième résolutions, et l'émission de diverses valeurs mobilières sur la base de la seizième résolution. Notre opinion est sans réserve sur les comptes annuels et consolidés. Nous avons apporté une justification des appréciations sur les comptes annuels relatives au titre de participation, et sur les consolidés relatives à l'évaluation des « goodwill » et des navires. Concernant les vérifications spécifiques, nous n'avons aucune observation sur la partie gestion, ni sur l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote. Je laisse la parole à Alexandre BRESSIER pour les conventions réglementées.

Monsieur Alexandre BRESSIER, cabinet EURAAUDIT CRC

Mesdames Messieurs bonjour. La première partie du rapport sur les conventions engagement réglementé concerne celles qui sont autorisées au cours de l'exercice. Il en existe une seule autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 30 novembre 2012 et qui concerne la société des établissements BOPP TREUILS JEB qui appartient au groupe PIRIOU. Nous avons eu la commande le 30 janvier 2012 de 6 lots d'équipements de ponts et bossoirs assortis d'une option pour des unités supplémentaires, pour un montant de 2,4 millions d'euros. Ces équipements sont destinés à être installés à bord de navires commandés et actuellement en cours de construction. Au 31 décembre 2012, les six lots ont donné lieu à des versements d'avance sur commande à hauteur de 1,7 million d'euros.

Les conventions approuvées au cours et pendant l'exercice antérieur sont relatives aux sociétés du groupe SINOPACIFIC, ZHEJIANG SHIPBUILDING CO LTD avec des commandes de navires assorties d'avance sur contrat de construction. Six navires ont été livrés au 31 décembre 2012 pour un montant cumulé de 177,5 millions de dollars et les commandes en cours portent sur 9 navires pour 415,8 millions de dollars. À cette même date elles ont donné lieu au versement de 273,3 millions de dollars d'acompte couvert à hauteur de 251 millions de dollars par des garanties de restitution d'acompte consenties par la société SINOPACIFIC et la société CANA TERA SAS solidairement avec EVERGREEN, et par des garanties bancaires à hauteur de 18 millions de dollars.

Avec la société CROWN HEATHER LTD nous avons des commandes de navires offshores de design SPA 80 pour un montant initial de 71,2 millions de dollars. Ces 4 navires ont été livrés au 31 décembre 2012 pour une somme de 75 millions de dollars.

Avec CROWNSHIP LTD à la suite d'un accord-cadre de près de 400 millions de dollars à la CHINA EXIM BANK. a accepté de fournir à cette banque une garantie de remboursement de prêt qui sera accordée à toutes les filiales de cette société. Ce contrat a été signé le 16 novembre 2011 avec la société CROWN HERA LTD. La garantie est entrée en vigueur à cette même date.

Au 31 décembre 2012 les sociétés du groupe SINOPACIFIC couvertes par cette garantie ont totalisé un montant de 207 millions de dollars.

Avec les sociétés CROWN HERA LTD et ZHEJIANG SHIPBUILDING CO LTD, nous avons un commande 62 navires pour Bourbon Offshore à livrer entre 2012 et 2014.

La première convention porte sur 8 navires offshores type PSV design SPP35, une commande pour un montant de 204,8 millions de dollars qui se substitue à celle des vingt SPU1000 initialement prévue. Cela correspond au 31 décembre 2012 à un versement d'acompte de 52,3 millions de dollars intégralement couvert par une garantie de restitution de celui-ci.

La deuxième convention répond à 5 navires offshores de type PSV design SPP 17, pour une commande qui s'élève à 72,9 millions de dollars, avec un versement d'acompte de 18,2 millions de dollars, qui est également couvert par la même garantie.

Une troisième convention porte sur la commande de 38 navires, dont 10 navires offshore de type PSV design SPP 17, 12 de type SPP35 et enfin 16 de type AHTS et de design SPA80. Deux navires ont été livrés au 31 décembre 2012 pour un montant de 37,1 millions de dollars. La commande en cours des 36 navires restants est d'un montant de 692 millions de dollars et donne lieu aux versements d'acomptes de 172,3 millions d'euros à cette même date. Elle est également protégée par la garantie de restitution d'acompte.

Avec les sociétés du groupe PIRIOU, nous avons avec la WEST ATLANTIC Shipyard des commandes de navires qui sont assorties d'avances de commandes sur constructions dont 6 navires ont été livrés au 31 décembre 2012 pour un montant cumulé de 14,1 millions d'euros. La société SEAS a effectué une commande identique, 3 surfeurs et 1 FSIV ont été livrés au 31 décembre 2012 pour 9,3 millions d'euros. À cette date les commandes en cours portent sur 5 navires dont 2 surfeurs et 3 FSIV pour un global de 21 millions d'euros, qui ont donné lieu au versement cumulé d'avance sur commande de 6,6 millions d'euros, couvert par une garantie de restitution d'acompte de la société PIRIOU à hauteur de 4,8 millions d'euros.

Avec la société les chantiers PIRIOU et les commandes assorties d'avance sur contrat de construction, 1 navire a été livré au 31 décembre 2012 pour un montant global de 4,2 millions d'euros. PIRIOU Engineering a commandé 42 canots de sauvetage qui ont été revus à 30 pour un montant de 5,6 millions d'euros. Ils ont donné lieu à un versement d'avance à hauteur de 3,6 millions d'euros. Ils sont assortis d'une option pour des unités supplémentaires. Le montant initial estimé est de 8 millions d'euros. Ces canots sont destinés à être installés à bord des navires commandés et qui sont actuellement en cours de construction.

JACCAR Holding et BOURBON ont une convention de prestation de management qui a donné lieu à des prestations facturées au 31 décembre 2012 pour 360 000 euros. Une deuxième convention est relative à l'organisation de session de la participation de BOURBON S. A, au capital de la société Bourbon BenLuc à hauteur d'1 % du prix de cession des titres, qui n'était pas achevée au 31 décembre 2012.

Avec la société Marine Service sas, nous avons une convention de prestation de management pour un montant total facturé en 2012 s'élevant à 150 000 euros.

La situation des cautions, avals et garanties est liée à l'autorisation globale des 30 millions d'euros qui ont été accordés par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 5 mars 2012. Nous rappelons qu'aucune caution n'a été donnée au titre de l'exercice.

Notre rapport sur celui du Président du Conseil d'Administration vous est présenté en page 171 du document de référence et porte sur les procédures internes de gestion des risques relative à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur le rapport du Président.

Monsieur Hugues DESGRANGES, cabinet DELOITTE & Associés

Pour terminer je vous présente 3 rapports. Le premier concerne la réduction de capital par annulation d'actions achetées, onzième résolution, sur laquelle nous n'apportons aucune observation.

La treizième et quatorzième résolution sont relatives à l'émission d'actions et de diverses valeurs mobilières et la suppression du droit préférentiel de souscription, dont nous n'avons pas d'observation à émettre. Nous ferons éventuellement un rapport complémentaire lors de l'utilisation le cas échéant de la délégation de compétence par le Conseil d'Administration.

Aucune observation concernant l'émission de diverses valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription au titre de la seizième résolution. De la même manière nous émettrons un rapport complémentaire identique au précédent. Nous vous remercions de votre écoute attentive.

Monsieur Jacques de CHATEAUVIEUX, Président du Conseil d'Administration

Suite à la lecture de ce rapport j'attire votre attention sur la proposition à l'assemblée d'une nouvelle résolution qui est proposée cette année par le Conseil d'Administration, relative à l'émission de diverses valeurs mobilières sous la forme de bons de souscription ou d'acquisitions nouvelles ou existantes remboursables. Tout ceci avec la souscription du droit de souscription au profit d'une catégorie de personnes, inscrite sous la résolution numéro 16. Une erreur matérielle est apparue dans la documentation de la préparation de l'assemblée du 28 mai 2013, concernant cette seizième résolution relative à la délégation compétente octroyée au Conseil d'Administration pour l'émission de diverses valeurs mobilières. Le plafond figurant pour 30 millions d'euros dans le texte initial de la résolution qui a été soumise aux votes des actionnaires, doit se lire 3 millions d'euros.

Le conseil d'administration a été convoqué ce jour pour adopter l'amendement rectificatif, permettant aux actionnaires de voter sur le texte ainsi corrigé, et qui vous sera présenté sous la résolution 16 bis. Je déclare à présent la discussion ouverte. Nous n'avons pas reçu de questions écrites. J'offre la parole aux actionnaires qui désireraient poser des questions, ou demander des renseignements complémentaires sur les rapports qui viennent d'être présentés. Je vous informe par ailleurs que ces débats sont enregistrés.

Question

Monsieur le Président, bonjour. Actionnaire depuis 10 ans, je suis en admiration devant le déroulement de ce plan stratégique qui s'est réalisé dans un contexte qui n'est pas évident. Investir dans une période de crise n'est jamais bien perçu par le marché. J'aurais aimé que l'on revienne sur la génération « cash-flow » libre car c'est un tableau qui est fort intéressant. Nous ressentons un esprit marathonien dans la réalisation de cette stratégie dans laquelle figure beaucoup de cohérence. Comment expliquez-vous que le marché ne la comprenne pas ? Est-ce un problème de communication ? Est-il possible de revenir sur la slide ? Merci.

Monsieur Jacques de CHATEAUVIEUX, Président du Conseil d'Administration

Monsieur je partage votre perplexité et je m'associe avec vous pour remercier celles et ceux qui ont fait le BOURBON d'aujourd'hui. Nous avons dit le 6 mars et répété le 9 avril, que Bourbon aura désormais une génération de son débit de DA qui sera supérieur aux consommations liées aux investissements qui viendront sur son bilan. Tout le monde comprend ceci en première année d'école de commerce ainsi que dans d'autres établissements. Votre question est de savoir ce que les messieurs de BOURBON ne font pas correctement pour que le marché ne s'en rende pas compte et qu'ils n'en tirent pas les conclusions.

Nous sommes des personnes issues historiquement de la campagne, nous avons gardé cette manière assez humble en face des réalités, lorsque nous avons à faire face à une situation différente de celle à laquelle on s'attendait. C'est difficile car vous avez bien compris la situation. Dans deux ans Bourbon aura près de 500 navires et pratiquement plus de dettes. Ces 500 navires représenteront une plus-value dans le bilan, et sans commune mesure avec ce qui est reconnu aujourd'hui par le marché.

Il peut y avoir des contextes de marché tel que la Bourse, l'Europe, la France, qui fassent que le nombre d'investisseurs s'intéresse aux actions, ou que ceux-ci soient au Club Med ! Notre responsabilité est de satisfaire les clients, d'avoir une flotte performante qui permette de faire diminuer leur coût et d'avoir des navires disponibles. Conduire les femmes et les hommes qui œuvrent dans ce métier à choisir Bourbon comme leur société préférée. Il s'agit également de prendre les stratégies financières adéquates lorsque le développement de l'entreprise le permet. Que peut-on faire si on ne nous aime pas ? Cela s'est déjà produit après notre introduction en Bourse en 1998, pendant les années 1999, 2000 et 2001, nous avons délivré des résultats ainsi qu'une croissance formidable, et nous avons vécu ce moment d'indifférence. L'introspection conduit à l'action chez Bourbon et je ne serai pas surpris que ce soit encore le cas. Question suivante ?

Question

Y aura-t-il des distributions gratuites d'actions ?

Monsieur Jacques de CHATEAUVIEUX, Président du Conseil d'Administration

Oui, absolument, cela est prévu dans les résolutions que nous allons voter. Une pour dix tous les deux ans.

Question

Ce n'est pas une mauvaise idée pour les actionnaires de longue date, ils apprécient beaucoup ce geste, je vous remercie.

Monsieur Jacques de CHATEAUVIEUX, Président du Conseil d'Administration

Merci Madame pour votre fidélité.

Question

Bonjour. Un des éléments fondamentaux de l'équation de BOURBON est le prix du baril. Est-ce que la question posée précédemment par Monsieur n'est pas liée aux problèmes du prix du baril dans les années à venir, avec les développements d'autres sources d'énergie comme le gaz de schiste aux États-Unis ? N'est-ce pas une partie de l'explication de la crainte que peuvent avoir les investisseurs sur la valeur de Bourbon qui pourrait modifier à terme sa rentabilité ?

Monsieur Jacques de CHATEAUVIEUX, Président du Conseil d'Administration

Merci, je vais passer la parole à Christian qui va vous parler du pétrole et du gaz de schiste. Supposons que ce soit le cas, ce n'est pas forcément une mauvaise idée d'avoir pris des bateaux en location pour une durée de 10 ans.

Monsieur Christian LEFEVRE, Directeur Général

Ce que reflètent la plupart des études sur le moyen terme est que le prix du baril doit rester plus ou moins stable. Les gaz de schiste vont monter en puissance principalement aux États Unis et peut être ailleurs. La production d'un puits en gaz de schiste décline très fortement, les coûts d'acquisition de ces pétroles de schiste sont sensiblement aussi élevés que ceux de l'offshore profond. Les économistes, les spécialistes et les analystes du pétrole pensent que le prix du baril restera à des

niveaux acceptables dans les prochaines années. Il continuera à remonter définitivement dans plus de dix ans, puisque les gaz de schiste contribueront moins à l'approvisionnement énergétique dans le monde. Bien sûr demeurent les énergies renouvelables mais elles ne représenteront plus que 4 % de la consommation des énergies dans le monde en 2030. Le prix du baril devrait rester à des niveaux soutenables pour continuer à développer les champs offshore profonds.

Question

Un adage dit : « Pour vivre heureux, vivons cachés ». Est-ce pour cette raison que l'on ne vous voit pas souvent sur BFM ?

Monsieur Jacques de CHATEAUVIEUX, Président du Conseil d'Administration

Parlez-vous de BOURBON ?

Question

Il y a souvent des chefs d'entreprise qui sont invités sur BFM qui est une chaîne de télévision, et nous n'avons pas le plaisir de vous y voir. D'où ma demande « pour vivre heureux vivons cachés ».

Monsieur Jacques de CHATEAUVIEUX, Président du Conseil d'Administration

Non, si nous sommes invités à faire part de notre point de vue et à présenter notre entreprise sur BFM, nous irons avec beaucoup de plaisir. Je pense que nous n'avons pas été invités aussi souvent qu'auparavant, mais c'est une bonne remarque et nous nous assurerons que la présence de Bourbon sur BFM soit visible et supportable pour les téléspectateurs.

Question

Bonjour, Frédéric Plisson, Financière de l'échiquier, je suis actionnaire de BOURBON depuis longtemps. Une question concernant le « fricage flou » que vous détiendrez dans les prochaines années, quel en sera son utilisation ? Cette réponse rassurerait l'actionnaire.

Monsieur Jacques de CHATEAUVIEUX, Président du Conseil d'Administration

Je ne peux pas vous fournir de façon précise les perspectives ouvertes sur l'existence d'un fricage flou, néanmoins il apparaît clairement dans ce qui vous a été présenté, que nous avons une augmentation du rendement, ce qui signifie une hausse du dividende. Lors de la prochaine assemblée nous présenterons nos perspectives de croissance, mais celles-ci ne conduiront pas à la disparition d'un cash-flow libre. S'il existe une accumulation de ce dernier et que l'excédent n'est pas distribué en dividende, il arrivera un moment où vous n'aurez plus de dettes et où vous disposerez d'un cash à votre bilan. Nous vous proposerons alors des manières d'utiliser cet argent afin de faire croître votre entreprise ainsi que ses valeurs, ou à défaut nous vous le restituerons. Compte tenu de la qualité des équipes de BOURBON je ne serai pas surpris que nous ayons des idées mais nous souhaitons faire progresser le rendement au-delà de ce qu'il a été dans le passé.

Question

Que sont devenus les membres du personnel enlevés en cours d'année ?

Monsieur Jacques de CHATEAUVIEUX, Président du Conseil d'Administration

Tous les membres du personnel sont en poste ou à leur domicile. Ces questions de sécurité, de privation de liberté dans des conditions que nous ignorons et avec une issue incertaine, sont les plus difficiles à vivre. Au cours des derniers événements de cette nature qui ont été vécus par l'entreprise, nous avons montré un grand sens des responsabilités. Il n'y a eu aucune communication, même si cela est incompris. Il est de l'efficacité de la récupération de nos personnels que cette donnée soit respectée. Nous communiquons avec les familles mais non de façon publique.

Deuxièmement, nous avons dans tous ces pays du fait de notre implantation et des relations tissées avec les autorités locales au cours de toutes ces années, un potentiel de collaboration et de mise en commun des bonnes volontés qui sont efficaces. Notre pays la France sait avec finesse et un esprit humanitaire traiter ce genre de question. Lorsqu'il s'agit de l'Afrique, certains services sont très efficaces pour aider, avec leurs collègues dans d'autres pays, à la libération de nos otages dans de bonnes conditions.

Il s'agit aussi souvent d'un mauvais suivi de nos règles en matière de sûreté, qui sont bien définies et strictes et bénéficient d'importants moyens ainsi que de formations continues. J'espère que cela ne se produira plus, dans le cas contraire l'essentiel de notre préoccupation est que nous vivons dans un pays qui est apte à démontrer cette capacité et auquel nous faisons pleinement confiance.

Question

Pouvez-vous décrire rapidement la concurrence ? A-t-elle beaucoup investie dans les nouveaux bateaux et changée de stratégie ?

Monsieur Gaël BODENES, Directeur Général délégué Opérations

Il y a trois types de compétiteurs : les armateurs de la mer du Nord qui se concentrent principalement sur des actifs concernant le haut du segment en offshore profond. Ces acteurs-là continuent à investir, et espèrent que la mer de Barents se développe, ce qui représentera deux fois le marché actuel de la mer du Nord. Nous sommes présents à travers notre filiale Bourbon Offshore Norway et nous pourrions profiter de ses développements s'ils se présentaient.

Les concurrents internationaux de type TIDEWATER n'ont pas de stratégie différente. Ils continuent à renouveler leur flotte. Les troisièmes sont les armateurs locaux qui sont épaulés par les compagnies pétrolières qui rehaussent leur niveau d'exigence en termes d'opération et de sécurité. Il leur est de plus en plus difficile de répondre aux nouveaux besoins de ces compagnies. Les changements au niveau de la compétition proviennent de ce domaine.

Monsieur Jacques de CHATEAUVIEUX, Président du Conseil d'Administration

Cette question nous est souvent posée lors de nos visites aux investisseurs, qui ne comprennent pas pourquoi les autres ne font pas de même puisque Bourbon le réalise.

La parole n'étant plus demandée et avant de passer aux votes des résolutions, je vous indique les chiffres de participation de cette assemblée.

La feuille de présence signée en entrant en séance fait apparaître la présence de 870 actionnaires ou leurs représentants, pour un total de 45 233 998 actions soit 69,51 % pour l'assemblée générale ordinaire.

826 actionnaires pour un total de 44 630 192 représentants 68,59 % concernant l'assemblée générale extraordinaire. 18 % des personnes ont voté par correspondance, 8 % par pouvoir au Président, 6,4 % pour l'assemblée générale extraordinaire. Les autres présents ou représentés sont au total 43,5 % et 44 % pour l'assemblée générale extraordinaire.

Je demande à M. Laurent RENARD de faire procéder aux votes des résolutions qui vous sont présentées.

Monsieur Laurent RENARD, Directeur Général délégué Finance et Administration

Je vous rappelle que l'assemblée statuera aux conditions de quorum et de majorité requise pour une assemblée ordinaire de la première à la dixième résolution, puis de la onzième à la dix-septième pour l'assemblée extraordinaire. Conformément à la recommandation de l'autorité des marchés financiers, je demande à l'assemblée de donner la lecture intégrale du texte des résolutions dont les actionnaires ont pu prendre connaissance avant la réunion. Nous en ferons un résumé puis le titre et le numéro apparaîtront sur cet écran. Nous procéderons aux votes par bulletin à lecture optique, à ceux-ci s'ajouteront ceux émis par correspondance. Je vous précise que les abstentions seront comptabilisées séparément des votes contre.

Tout d'abord effectuons les votes concernant les résolutions de la compétence de l'assemblée générale ordinaire. Dans la 1^{ère} il vous est proposé d'approuver le bilan, le compte de résultat ainsi que l'annexe de l'exercice qui a été clos le 31 décembre 2012, ainsi que les rapports de gestion du Conseil d'Administration, celui du Président ainsi que ceux des commissaires aux comptes y afférant. Dans la 2^{ème} résolution nous vous proposons d'approuver la distribution d'un dividende net de 82 centimes d'euros par action.

La 3^{ème} résolution propose d'approuver les comptes consolidés qui sont arrêtés au 31 décembre 2012 ainsi que le rapport du conseil et des commissaires aux comptes y afférant.

Pour la 4^{ème} résolution il vous est proposé d'approuver les conventions qui sont mentionnées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes. Il est rappelé que les actionnaires concernés ne prennent pas part à ce vote.

Proposition est faite dans la 5^{ème} résolution de fixer la somme globale des jetons de présence qui sont alloués au Conseil d'Administration à 240 000 euros pour l'exercice 2012 ainsi que les exercices ultérieurs.

Renouvellement du contrat d'administrateur de M. Jacques d'ARMAND DE CHATEAUVIEUX pour une durée de 3 ans dans la 6^{ème} résolution.

Dans la 7^{ème} résolution, le renouvellement du contrat d'administrateur de Mme LO VAN TIN HUYEN pour une durée de 3 ans.

La 8^{ème} résolution dans laquelle il vous est proposé de nommer M. Christian LEFEVRE en qualité d'administrateur pour une durée de 3 ans.

La 9^{ème} résolution est relative à l'autorisation du Conseil d'Administration à opérer sur les actions de la société, de fixer à 40 euros par action le prix maximum d'achat. De limiter son nombre pouvant être acquise à 5 % du capital social, de décider que le montant maximum des fonds destinés à la réalisation de ce programme d'achat ne pourra dépasser 135 563 70 euros.

La 10^{ème} résolution propose de donner tous pouvoirs afin d'effectuer les formalités qui sont prévues par la législation en vigueur.

Nous allons procéder aux votes des résolutions de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire.

Pour la 11^{ème} résolution, il est demandé à l'assemblée générale d'autoriser le Conseil d'Administration, avec faculté de délégation à toutes personnes autorisées par la loi, à annuler en une ou plusieurs fois sur ses seules décisions, dans la limite de 10 % du capital social par période de 24 mois, toutes ou partie des actions que la société détient ou détiendra en conséquence de l'utilisation des diverses autorisations données par l'assemblée générale au Conseil, dans le cadre du programme de rachat, et procéder à une réduction du capital social. Cette autorisation serait conférée pour une période de 18 mois à compter de la date de l'assemblée générale.

La 12^{ème} résolution demande à l'assemblée d'augmenter le capital social par voie d'incorporation de partie du poste prime d'émission, dans le cadre de l'attribution d'une action gratuite contre la détention de 10.

La 13^{ème} résolution demande à l'assemblée générale d'autoriser le Conseil d'Administration pour une durée de 26 mois, à augmenter le capital social par rapport de titres ou valeurs mobilières, donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription. Le montant maximum susceptible d'être émis ne pourra excéder 8 millions d'euros.

Pour la 14^{ème} résolution, il est proposé à l'assemblée générale d'autoriser le Conseil d'Administration, qui décide de l'augmentation du capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription,

par offre publique ou placement privé, de déroger dans la limite de 10 % du capital social par an, aux conditions de fixation de prix qui sont prévus par les résolutions susvisées, et à fixer le tarif d'émission des titres. Celui-ci en fonction du cours moyen pondéré de la société le jour précédent cette décision accompagnée éventuellement d'une décote maximale de 15 %, ou calculé par rapport à la moyenne de 5 jours consécutifs cotés de l'action choisie parmi les 30 dernières séances boursières, précédant la fixation du prix d'émission et diminuer d'une décote maximale de 10 %.

La 15^{ème} résolution demande à l'assemblée générale de modifier la rédaction de l'article 11-7 des statuts, en procédant au rajout d'un alinéa concernant le droit de vote attribué à l'usufruitier d'actions, et ceci exclusivement en faveur des actionnaires qui souhaiteraient bénéficier d'une exonération partielle des droits de donation, en application de l'article 787B du code général des impôts.

Pour la 16^{ème} résolution la délégation telle qu'elle est listée dans la convocation n'est pas proposée aux votes. Suite à la décision du Conseil d'Administration celle-ci est amendée pour erreur matérielle. Le vote porte sur la résolution 16bis et notifiée dans la case 18 du document. Il est demandé à l'assemblée générale d'autoriser le Conseil, avec faculté de délégation, de procéder en une ou plusieurs fois, tant en France qu'à l'étranger, à l'émission de bons de souscription d'actions BSA ou bons d'acquisitions nouvelles et/ou existantes et/ ou remboursables avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes. Le montant maximum autorisé est limité à 3 millions d'euros et d'une durée de 18 mois.

La 17^{ème} résolution vous propose de donner tous pouvoirs afin d'effectuer les formalités prévues par la législation en vigueur. Je vous remercie.

Monsieur Jacques de CHATEAUVIEUX, Président du Conseil d'Administration

Les votes ne seront pas attendus. Ils seront affichés après la clôture de l'assemblée générale sur les écrans des salons d'accueil de Bourbon et mis en ligne sur le site web ce soir. Vous êtes actionnaires de BOURBON et nous vous remercions de votre confiance. Vous êtes les dépositaires de ce que BBOURBON a fait croître pendant les 10 dernières années et qui nous positionne aujourd'hui comme un, si ce n'est le leader, des services maritimes à l'offshore pétrolier. Les actions réussies nous permettent d'envisager l'avenir sur de nouvelles bases avec la confiance des clients, une flotte innovante et construite en série qui est efficace et réduit le coût de nos clients. La présence d'une situation financière inconnue depuis de nombreuses années qui est une plateforme pour un nouveau départ.

Le comité exécutif, les managers de BOURBON et le Conseil d'Administration œuvrent afin d'identifier les voies qui nous conduiront à une nouvelle phase de croissance, et à faire grandir ce dépôt commun dont nous sommes les copropriétaires ainsi que les coresponsables. Ceci sera exécuté avec le même souci du respect des faits, de la vérité, de l'écoute, de l'humilité et de l'engagement qui a caractérisé Bourbon dans le passé. C'est la raison pour laquelle je partage avec vous la confiance de notre réussite d'hier qui sera aussi une réussite pour l'avenir, et vous invite à venir voir les premiers effets de celle-ci dès l'année prochaine. Je vous remercie